

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST ETIENNE - 4202 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 10/02/2026 - B2026/001462 - 2012 B 00355 - 750 206 203 - 3 PC RENOV
HABITAT

3 PC RENOV HABITAT

EURL à associé unique

Au capital de 1000€

Siège social : 281 route de tarentaise 42660 LE BESSAT

Siret : 750206203 RCS saint Etienne

PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE GERANT

DU 02 juillet 2024

L'an 2024 le premier juillet, à dix heures, Monsieur DELOBRE PASCAL, demeurant 281 route de tarentaise 42660 LE BESSAT, propriétaire de la totalité des 100 parts de 10 euros chacune composant le capital social, intégralement libéré, de la société 3 PC RENOV HABITAT, agissant en sa qualité d'associé unique et de seul gérant de ladite société.

A préalablement exposé ce qui suit : en sa qualité de seul gérant de la société, Monsieur DELOBRE PASCAL, associé unique, a arrêté les comptes annuels établis par AGC IGMA (bilan, compte de résultats) de l'exercice clos le 28 février 2024.

A pris la décision suivantes relative à :

L'approbation des comptes de l'exercice clos le 28 février 2024.

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 28 février ~~2023~~ 2024, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés par AGC IGMA, lesdits comptes se soldant par un résultat de 819 euros avec affectation report à nouveau créditeur de 819 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

L'associé unique rappelle qu'il n'a jamais été distribué de dividende, s'agissant du sixième exercice social.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique.





CONSEIL & GESTION
EXPERTISE COMPTABLE

www.igma.fr

Exercice du 01/03/2023 au 28/02/2024

SARL 3PC RENOV HABITAT

281 ROUTE DE LA TARENTEISE

42 660 LE BESSAT

La Géode, 10 Allée des Artilleurs 42000 St-Etienne

04-77-92-29-59

stetienne@agcigma.fr

Bureaux annexes :

Agence de Lyon : lyon@agcigma.fr / 04-78-37-98-71

Agence de Feurs : feurs@agcigma.fr / 04-77-27-02-29

Agence de St-Chamond : stchamond@agcigma.fr / 04-77-22-02-13

Sommaire

- Liasse destinée à l'administration fiscale
- Détail des soldes intermédiaires de gestion
- Présentation graphique des S.I.G
- Détail compte de résultat
- Détail bilan actif – passif
- Présentation graphique du bilan
- Présentation graphique délais règlements fournisseurs - clients
- Etat prévisionnel des charges sociales (facultatif)
- Etat préparatoire DSI
- Annexe comptable (facultatif)



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01032023	et clos le	29022024	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
E.U.R.L. 3 PC RENOV HABITAT	281 Route de tarentaise
SIRET 7 5 0 2 0 6 2 0 3 0 0 0 1 0	42660 LE BESSAT
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE
Activités exercées Plâtrerie
Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)	
Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal 0 Déficit
Bénéfice imposable à 15% 0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés
Plus-values	PV à long terme imposables à 15% PV à long terme imposables à 19% PV à long terme imposables à 0% PV exonérées (art 238 quindecies)
Abattements sur le bénéfice et exonérations	
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies 0 A
Reprise d'entreprise en difficulté art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A
Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	
Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W	

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%	

H COMPTABILITE INFORMATISEE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI x NON
Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
A.G.C. IGMA Expertise Comptable 7 B Boulevard WALDECK ROUSS 2400 CHAMOND Tél: 04 77 22 02 13			
CGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:	
		Date: 10/06/2024 Lieu LORETTE	
		Qualité et nom du signataire: Gérant	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Signature DELOBRE Pascal	
Examen de conformité fiscale (ECF)			

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

I

REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)		c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d	
Montant des distributions		e	
autres que celles visées en (a),		f	
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)		g	
		h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)		i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j	
Montant des revenus répartis (5)		Total (a à h)	

J

REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SFP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
1	2	3	4	indemnités forfaitaires.	Remboursements.	indemnités forfaitaires.	Remboursements.
M DELOBRE Pascal 6 B Rue de la nature 42420 LORETTE	100	2023	14 500		2 826		
M DELOBRE Pascal 6 B Rue de la nature 42420 LORETTE		2024	4 200		720		

K

DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	
MOINS-VALEURS A LONG TERME IMPOSEES A	0 % 15 % 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
MVLT réalisée au cours de l'exercice	
MVLT restant à reporter	

M

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DON

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entrepriseE.U.R.L. 3 PC RENOV HABITAT

Adresse281 Route de tarantaïse 42660 LE BESSAT

ANNÉEou exercicedu01032023au29022024

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)

Montant des rémunérations de toute nature (v. notice)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice)	Valeur des avantages en nature (v. notice)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4	Frais de voyages et de déplacements (v. notice)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
1	2	3	4	5	6	aux véhicules et autres biens (v. notice)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice)	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)

Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement

Total

10

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice)

Total des dépenses		Bénéfices imposables	
- de l'exercice (total col.9 + total col.10)		- de l'exercice	
- de l'exercice précédent		- de l'exercice précédent	

Nom et qualité du signataireDELORRE Pascal
Gérant

A LORETTE
Signature,

le 10/06/2024

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise										E.U.R.L. 3 PC RENOV HABITAT										Néant ☐			
Adresse de l'entreprise										281 Route de tarentaise										42660 LE BESSAT			
Numéro SIRET *										7 5 0 2 0 6 2 0 3 0 0 0 1 0										Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
																				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
																				2 9 0 2 2 0 2 4		2 8 0 2 2 0 2 3	
ACTIF										Brut		Amortissements - Provisions		Net		Net							
										1		2		3		4							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012																		
		Autres *	014		016																		
	Immobilisations corporelles *	028	18 635	030	16 089	2 547	1 057																
	Immobilisations financières * (1)	040	1 227	042	1 227	1 227	1 227																
	Total I (5)	044	19 863	048	16 089	3 774	2 284																
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	6 190	052	6 190	16 140																	
	Marchandises *	060		062																			
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	16 326	070	3 843	12 482	1 103															
		Autres * (3)	072	2 508	074	2 508	909																
	Valeurs mobilières de placement		080		082																		
	Disponibilités		084	15 833	086	15 833	4 153																
	Charges constatées d'avance *		092	440	094	440	590																
	Total II		096	41 297	098	3 843	37 454	22 895															
	Total général (I+II)		110	61 160	112	19 932	41 228	25 180															
PASSIF										Exercice N		Exercice N-1											
										NET		NET											
										i		2											
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120	1 000	1 000																		
	Ecart de réévaluation		124																				
	Réserve légale		126	100	100																		
	Réserves réglementées *		130																				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131																				
	Report à nouveau		134	(6 755)	(1 564)																		
	Résultat de l'exercice		136	819	(5 191)																		
	Subventions d'investissement		137																				
	Provisions réglementées		140																				
	Total I		142	(4 836)	(5 655)																		
Provisions pour risques et charges		154																					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	9 312	14 320																		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																				
	Fournisseurs et comptes rattachés		166	21 746	5 668																		
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)		169	1 834	10 828																		
	Comptes courants d'associés		173	163	18																		
	Autres dettes		175																				
	Produits constatés d'avance		174																				
	Total III		176	46 064	30 835																		
Total général (I + II + III)		180	41 228	25 180																			
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	4 254															
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	2 162															
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : E.U.R.L. 3 FC RENOV HABITAT

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	1 937	2 162	446	4 098
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460	11 680	462	466	11 680
	Autres immobilisations corporelles	470	2 857	472	476	2 857
Immobilisations financières		480	1 227	482	486	1 227
TOTAL		490	17 701	492	496	19 863

II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 225	532	472	534		536	1 697
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550	11 680	552		554		556	11 680
	Autres immobilisations corporelles	560	2 512	562	200	564		566	2 712
TOTAL		570	15 417	572	672	574		576	16 089

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES									
(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5				
	6	7	8	9	10				
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
	(1)	(2)	(3)	(4)	Court terme * (5)	Long terme			
						19 % (6)	15 % ou 12,8 % (7)	0 % (8)	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL 578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL				596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033.NOT

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : E.U.R.L. 3 PC RENOV HABITAT

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	3 843	652		654		656	3 843
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	3 843	682		684		686	3 843

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés			983	989
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982	21 437	Déficits reportables	984 20 448
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Déficits de l'exercice	860
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter		Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870 20 448

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2023 NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	11 653
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	10 864
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

5

Désignation de l'entreprise : E.U.R.L. 3 PC RENOV HABITAT				Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/03/2023		et clos le : 29/02/2024		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	137
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	Effectifs au sens de la CVAE *		023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026			
Période de référence		024			160
Date de cessation				186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(6)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F 2024

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE

2 9 0 2 2 0 2 4

N° SIRET

7 5 0 2 0 6 2 0 3 0 0 0 1 0

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

E.U.R.L. 3 PC RENOV HABITAT

ADRESSE (voie)

281 Route de tarentaise

CODE POSTAL

42660

VILLE

LE BESSAT

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille DELOBRE Prénom(s) PascalNom d'usage % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 100Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° 6 Voie B Rue de la natureCode postal 42420 Commune LORETTE Pays Titre (2) Nom de famille Prénom(s) Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

E.U.R.L. 3 PC RENOV HABITAT
281 Route de tarentaise
42660 LE BESSAT

relatifs à l'exercice du 01/03/2023 au 29/02/2024.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes .

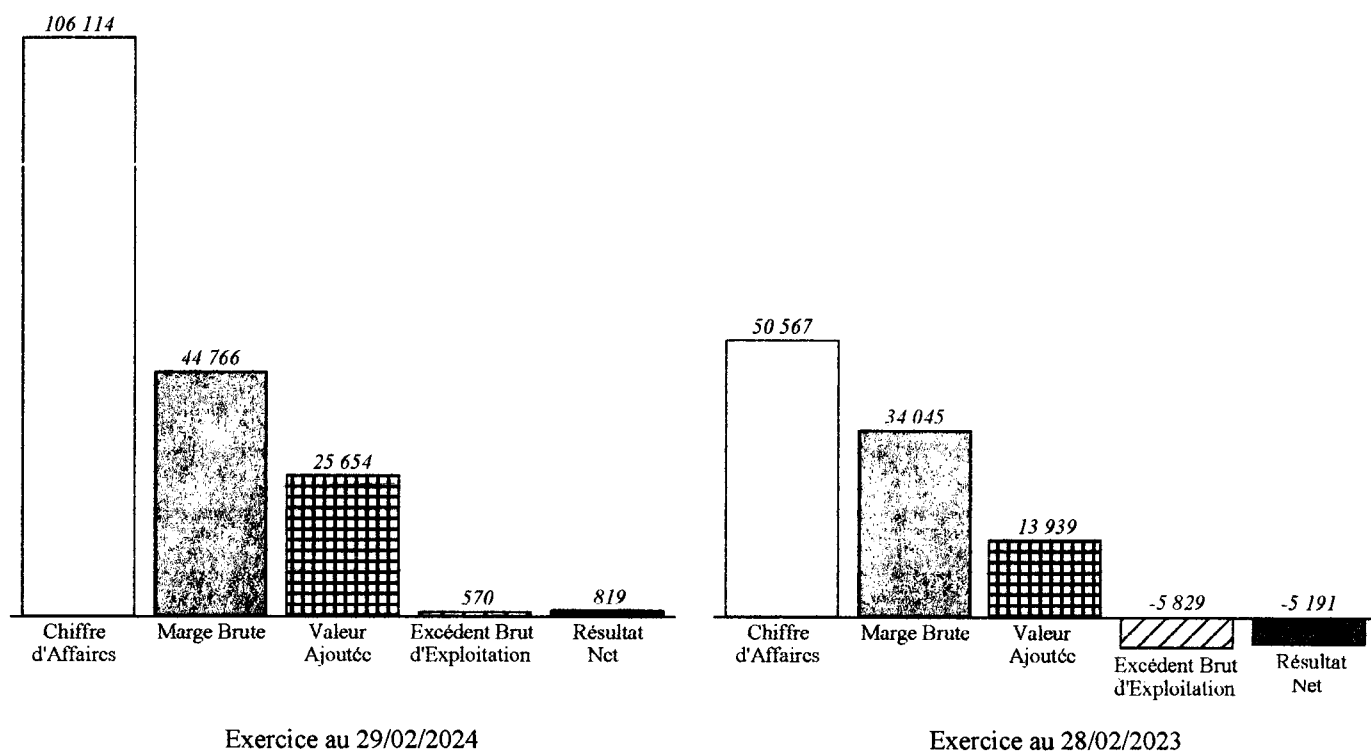
- Total du bilan,	41 228 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	116 114 Euros
- Résultat net comptable,	819 Euros

Fait à ST CHAMOND
Le 10/06/2024

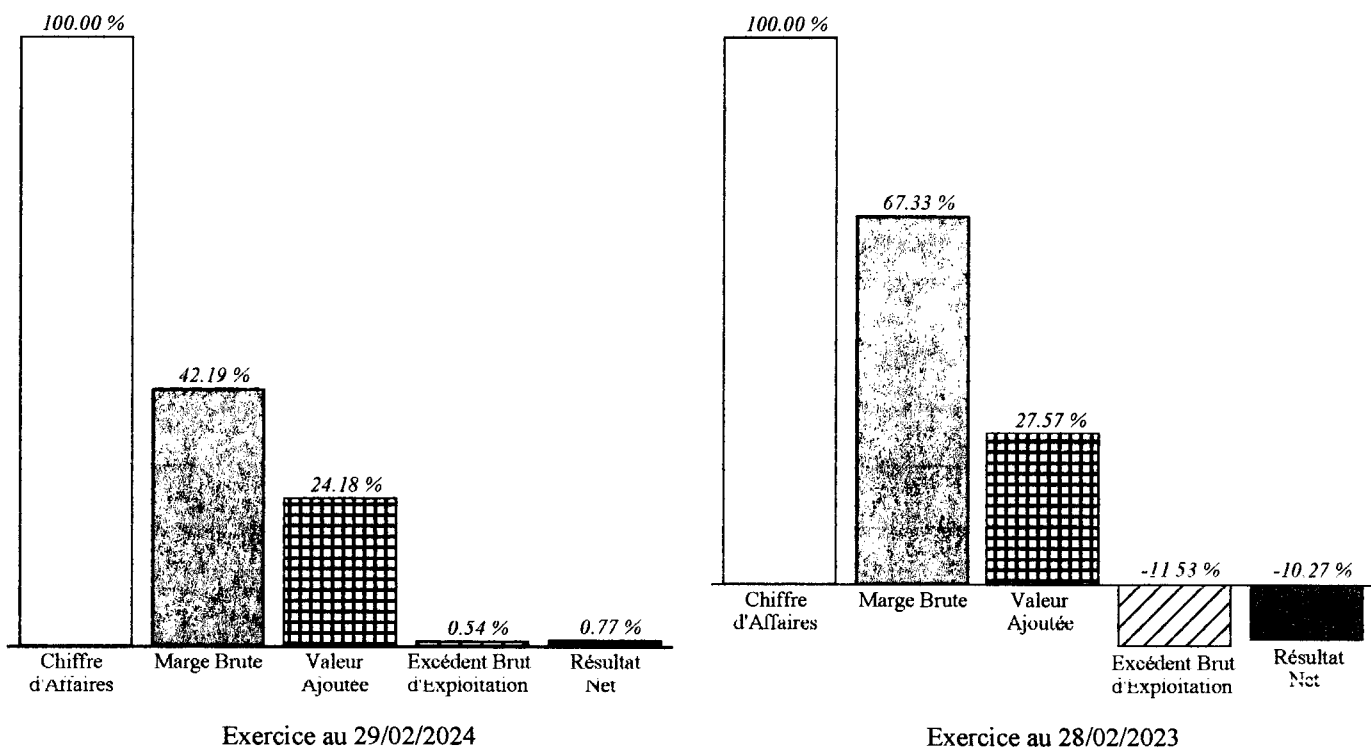
Bertrand MOURGUES
Expert-comptable

PRESENTATION GRAPHIQUE DES S.I.G.

PRESENTATION EN Euros



PRESENTATION EN POURCENTAGE



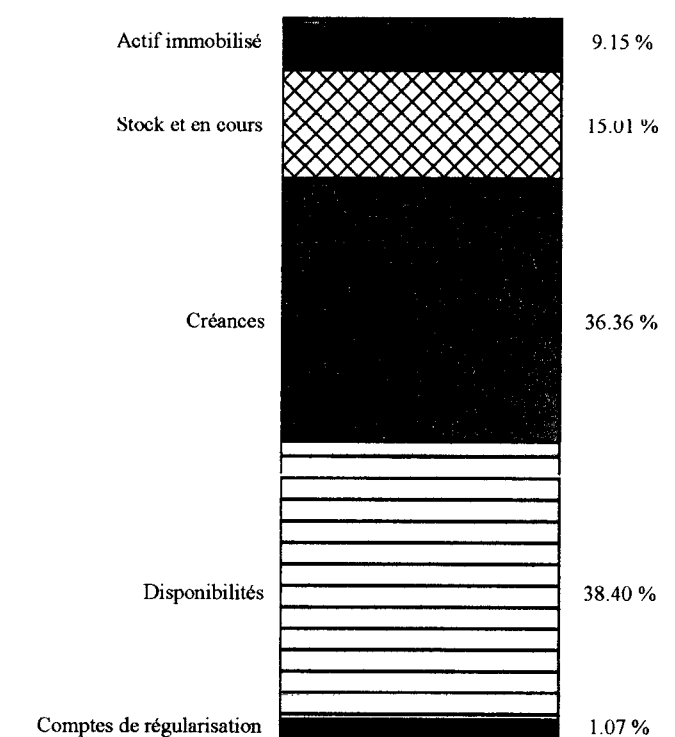
DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	29/02/2024 12	28/02/2023 12	Euros	%
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	2 401	712	1 690	237.50
21540000 MATÉRIEL ET OUTILLAGE	4 098	1 937	2 162	111.63
28154000 AMORTISSEMENT MAT ET OUTILLAGE	-1 697	-1 225	-472	-38.53
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	145	345	-200	-57.92
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	11 680	11 680		
21830000 MAT.BUREAU & INFORMATIQUE	2 857	2 857		
28182000 AMORT.MATERIEL DE TRANSP.	-11 680	-11 680		
28183000 AMORT.MAT.BUREAU & INFOR.	-2 712	-2 512	-200	-7.96
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 227	1 227		
27500000 DEPOTS & CAUTIONNEMENTS	1 227	1 227		
Total II	3 774	2 284	1 490	65.22
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS	6 190	6 140	50	0.81
32100000 MATIÈRES CONSOMMABLES	6 190	6 140	50	0.81
EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS		10 000	-10 000	-100.00
33500000 TRAVAUX EN COURS		10 000	-10 000	NS
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	12 482	1 103	11 379	NS
41100000 CLIENTS	7 336	301	7 034	NS
41600000 CLIENTS DOUTEUX OU LITIG.	4 645	4 645		
41810000 CLIENTS FACT. A ETABLIR	4 345		4 345	
49100000 PROV.DEPRE.CLIENTS	-3 843	-3 843		
AUTRES CREANCES	2 508	909	1 599	175.91
44566000 TVA DEDUCTIBLE / ABS	1 710	909	801	88.11
44567000 CREDIT DE TVA	798		798	
DISPONIBILITES	15 833	4 153	11 680	281.23
51210000 BANQUE POPULAIRE	5 822	3 953	1 869	47.28
51220000 BP COMPTE OPTIPLUS	10 011	200	9 811	NS
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	440	590	-150	-25.42
48600000 CHARGES CONSTAT.D'AVANCE	440	590	-150	-25.42
Total III	37 454	22 895	14 558	63.59
TOTAL GENERAL	41 228	25 180	16 048	63.74

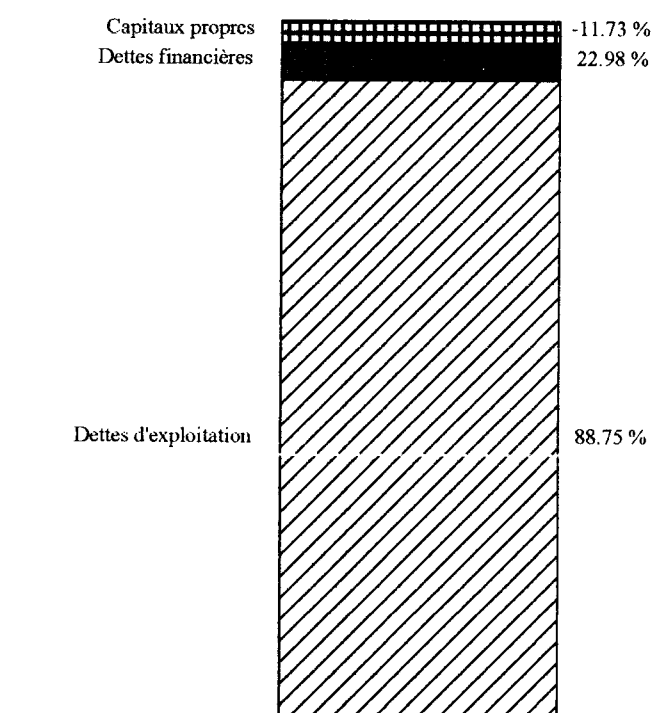
DETAIL BILAN PASSIF

[illegible]

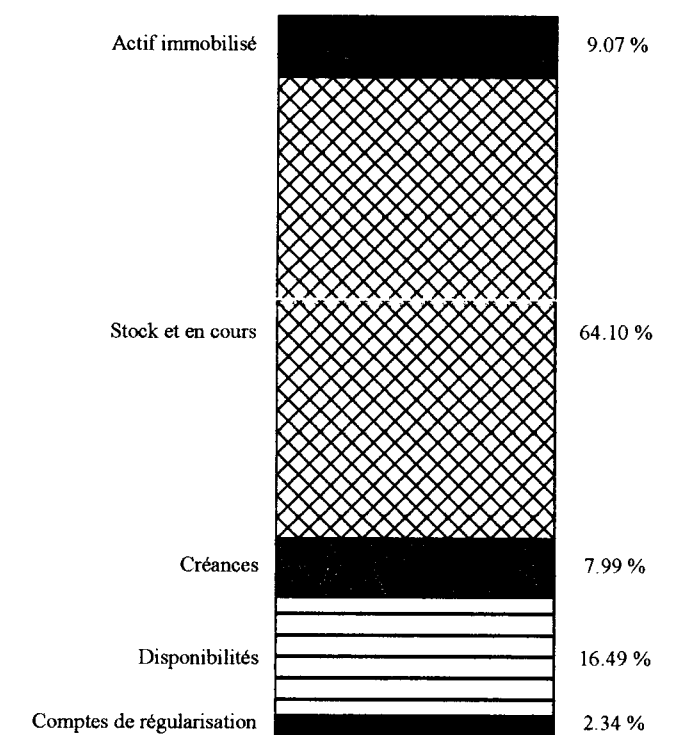
PRESENTATION GRAPHIQUE DU BILAN



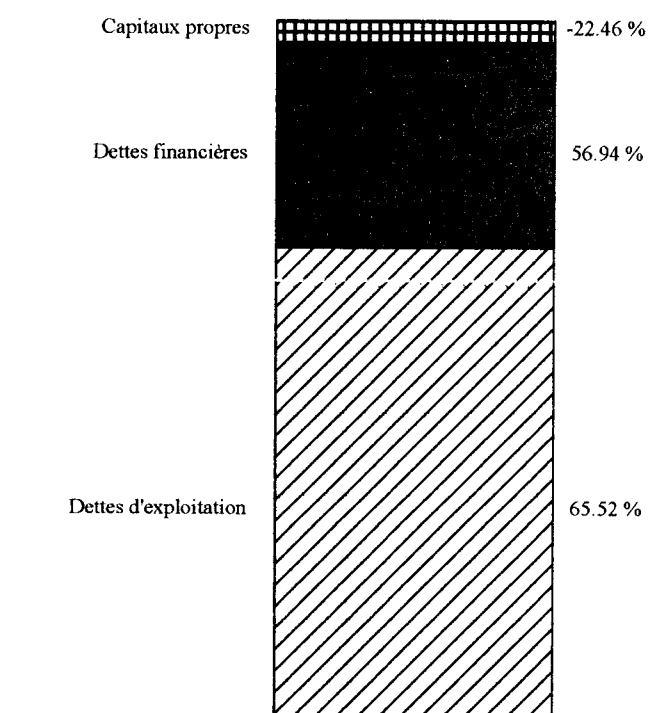
Actif au 29/02/2024



Passif au 29/02/2024



Actif au 28/02/2023



Passif au 28/02/2023

RATIOS

	29/02/2024	12mois	28/02/2023	12mois
	Bases	Valeurs	Bases	Valeurs
ROTATION DES STOCKS MATIERES PREMIERES ET MARCHANDISES				
$\frac{\text{Stock matières premières + Stock de marchandises} \times \text{nbre jours de l'exercice}}{\text{Matières premières consommées + Coût d'achat des marchandises vendues}}$	6 190	52.03	6 140	136.77
	42 830		16 161	
<i>Ce ratio vous renseigne sur le nombre moyen de jours pendant lesquels les stocks restent dans l'entreprise. Il doit vous aider à définir votre politique d'achats.</i>				
CREDIT MOYEN CONSENTI AUX CLIENTS				
$\frac{\text{Clients et comptes rattachés} \times \text{nbre jours de l'exercice}}{\text{Chiffre d'affaires TTC}}$	16 326	46.00	4 946	30.84
	127 767		57 736	
<i>Il s'agit de la durée moyenne d'encaissement des créances clients. Il doit être comparé au crédit pratiqué par vos concurrents et à celui que vous avez fixé comme objectif.</i>				
CREDIT MOYEN OBTENU DES FOURNISSEURS				
$\frac{\text{Fournisseurs et comptes rattachés} \times \text{nbre jours de l'exercice}}{\text{Achats et charges externes TTC}}$	21 746	85.68	5 668	50.41
	91 374		40 477	
<i>Il s'agit de la durée moyenne de règlement des dettes fournisseurs. Il doit être comparé aux conditions d'achats généralement obtenues.</i>				
RATIO DE SOLVABILITE A COURT TERME				
$\frac{\text{Créances à moins d'un an + Disponibilités}}{\text{Dettes à moins d'un an}}$	30 824	0.74	6 165	0.29
	41 810		21 523	
<i>Ce ratio indique si l'entreprise est apte à faire face à ses dettes à court terme.</i>				
RATIO D'AUTONOMIE FINANCIERE				
$\frac{\text{Capitaux propres}}{\text{Dettes}}$	-4 836	-0.10	-5 655	-0.18
	46 064		30 835	
<i>Ce ratio indique comment a été financée votre entreprise. Il mesure la part des fonds que vous avez apportés par rapport aux fonds que vous avez empruntés.</i>				

Echéancier de Cotisations Sociales

Année 2025

Caisse	Période	Date	Montant
SS			
	1e Mois 2025	05/01/2025	425,00
	2e Mois 2025	05/02/2025	425,00
	3e Mois 2025	05/03/2025	425,00
	4e Mois 2025	05/04/2025	425,00
	5e Mois 2025	05/05/2025	425,00
	6e Mois 2025	05/06/2025	988,00
	7e Mois 2025	05/07/2025	988,00
	8e Mois 2025	05/08/2025	988,00
	9e Mois 2025	05/09/2025	988,00
	10e Mois 2025	05/10/2025	988,00
	11e Mois 2025	05/11/2025	1 130,00
	12e Mois 2025	05/12/2025	992,00
Total			9 187,00
Total année 2025			9 187,00

Rappel des sanctions et pénalités en cas de non-paiement :

- majorations de retard de 5% ;
- majorations de retard complémentaire : 0,4% par mois de retard ;
- perte du droit aux prestations "maladie".

Nous vous conseillons de conserver précieusement cet échéancier et de prévenir sans délai votre expert-comptable en cas d'appels de cotisations différentes avec cette projection.

Echéancier de Cotisations Sociales

Année 2026
Echéancier partiel

Caisse	Période	Date	Montant
	1e Mois 2026	05/01/2026	589,00
	2e Mois 2026	05/02/2026	589,00
	3e Mois 2026	05/03/2026	589,00
	4e Mois 2026	05/04/2026	589,00
	5e Mois 2026	05/05/2026	589,00
Total			2 945,00

Rappel des sanctions et pénalités en cas de non-paiement :

- majorations de retard de 5% ;
- majorations de retard complémentaire : 0,4% par mois de retard ;
- perte du droit aux prestations "maladie".

Nous vous conseillons de conserver précieusement cet échéancier et de prévenir sans délai votre expert-comptable en cas d'appels de cotisations différentes avec cette projection.